

Ecrit par Echo du Mardi le 5 mai 2025

Association LA FACTORY // FABRIQUE D'ART VIVANT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 19 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 mai 2025 sous réserves d'incidents

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON
RG N° 23/03326
N° Portalis DB3F-W-B7H-JTEW**

En date du 29 Avril 2025 le tribunal a rendu un jugement d'adoption plan de sauvegarde judiciaire dans l'affaire :

Association LA FACTORY // FABRIQUE D'ART VIVANT

19 place Crillon
84000 AVIGNON

Mandataire Judiciaire : Me Simon LAURE - Mandataire Judiciaire 23 rue de la Banasterie 84000 AVIGNON

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du **REPRÉSENTANT DES CRÉANCIERS**



Ecrit par Echo du Mardi le 5 mai 2025

3955904